

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1596 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ARI RENE HASSAN

Date de naissance : 01/01/49

Adresse : LOT. ATTADAM DUNE QUE 6 M^e 50 OULFA CASA

Tél. : 06 76 02 74 41 Total des frais engagés : 4047,70 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08 SEP. 2022

Nom et prénom du malade : ARI RENE HASSAN

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : TRUITE D'OR

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 08/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
	C2		20000	Dr. Toussef BELKAÏD OPHTALMOLOGISTE 16 Km Faraj N° 5 Route Souss El Maârouf III 26000 Casablanca Tel: 06 32 58 30 73 / 06 61 32 90 68

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL SOULEIMAN Boulevard 2 Inchmaj Pole Universitaire Sous le niveau de Sahel Had Tél: 06 23 86 23 41	08/09/22	249,70 INPE: 062111501

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
M-A-D Optic Opticien Optométriste 63 Rue Rguibate Casa Akram Daali Inpe : 065032633	01/10/2022					3500,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Youssef BELAHMER
OPHTHALMOLOGISTE



الدكتور يوسف بلحمر
طب العيون

Spécialiste des Maladies & Chirurgies des yeux
CATARACTE : Chiurgie par PHACOMULSIFICATION
MYOPIE : Traitement par LASIK - LASER EXCIMER
LASER ARGON YAG ECHOGRAPHIE RETINIENNE

136, Im. FARAJ N° 5 - Lot Lina - Sidi Maârouf - Oulad Haddou - 2é Etage
Casablanca - Tél : 0522.58.30.73/0700.756.754 - Urgences : 0661.32.90.66
E-mail : dr.belahmer@gmail.com

Sur Rendez-vous

Casablanca, le : الدار البيضاء في :

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلالة بالفاكتور، الأشعة فوق الصوتية.
جراحة قصر البصر، العلاج بالليزر إكسير واللازير،
طب الحال، عدسة الاتصال، الليزر، راديو الشبكة

136، إقامة فرج رقم 5 - تجزئة لينا - سيدى معروف - أولاد حدو - الطابق الثاني - الدار البيضاء
الهاتف : 0700.756.754 / 0522.58.30.73 - إيميلات متحركة : 0661.32.90.66
dr.belahmer@gmail.com البريد الإلكتروني : dr.belahmer@gmail.com

بالموعد

08 SEP. 2022

A - Ahl Renn Hassan

M-A-D Optic
Opticien Optométriste
63 Rue régulière Casa

OD : -1,25 (-1,25 à 85°)

OG : -0,25 (-1,25 à 0°)

plus bas centrifuge

à l'up

OD +3 (Add)

meilleur
plus ferme

Dr. YOUSSEF BELAHMER
OPHTHALMOLOGISTE
136, Im. FARAJ N° 5 - Route Boustoura
Sidi Maârouf II - Casablanca
Tél : 0522.58.30.73 - GSM : 0661.32.90.66



OPTICIEN - LUNETTIER - CONSEILS VISAGISTE

Un autre regard sur vos yeux

FACTURE N° : 3 3049

Akram Daali
Inpe : 065032633

Casablanca, le 01/10/2022

Mme / Mr : ARIRENE HASSAN

Dr : YOUSSEF BELAHIMER

VL

OD : -1.25 (-1.25 à 85°)

OG : -0.25 (-1.25 à 0°)

Monture

plastique optique

5 euros DH

VP-Add

OD : { add : +3

OG :

Verres Progressif organique
Anti-reflets

3 euros DH

Total à payer : 3500,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Mille Cinq Cent DH

Cachet et signature

M-A-D Optic
Opticien Optométriste
63 Rue Rguibate Casa

Adresse : 63 Rue Rguibat Bourgogne - Casablanca - Tél : 05 22 29 55 36

Capitale : 100.000 - Patente : 35402703 - IF : 47232711 - RC 6123

ICE : 002642590000069

Docteur Youssef BELAHMER
OPHTHALMOLOGISTE



الدكتور يوسف بلحمر
طب العيون

Spécialiste des Maladies & Chirurgies des yeux
CATARACTE : Chirurgie par PHACOMULSIFICATION
MYOPIE : Traitement par LASIK - LASER EXCIMER
LASER ARGON YAG ECHOGRAPHIE RETINIENNE

136, Im. FARAJ N° 5 - Lot Lina - Sidi Maârouf - Oulad Haddou - 2é Etage
Casablanca - Tél : 0522.58.30.73/0700.756.754 - Urgences : 0661.32.90.66
E-mail : dr.belahmer@gmail.com

Sur Rendez-vous

Casablanca, le : 06 SEP. 2022

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلالة بالفاكتور، الأشعة فوق الصوتية.
جراحة قصر البصر، العلاج بالليزر، إكسيمير واللازير،
طب العين، عدسة الاتصال، الليزر، راديو الشبكة

136، إقامة فرج رقم 5 - تجزئة لينا - سيد معرف - أولاد حدو - الطابق الثاني - الدار البيضاء
الهاتف: 0700.756.754 / 0522.58.30.73
الحالات المتضمنة: dr.belahmer@gmail.com
البريد الإلكتروني: dr.belahmer@gmail.com

بالموعد

M. ARIANE HASSAN

90,70

Ophtalmol SV



masion

Mr 31

Ouladine mini

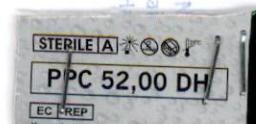
59,00

247,70

Mr 21

Dr. Youssef BELAHMER
OPHTHALMOLOGISTE
N°31 Imme Faraj N° 5 Rdc
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél: 0522.58.30.73 / 0661.32.90.66

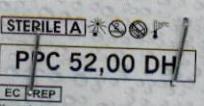
STE PHARMACIE EL IMRANE
N°31 Bloc 2 Idrimaj Pole Urbain
et Industriel Al Ouirane Sahel Had
Soualam Ben Yachid
Tél: 0622.86.23.41



PPC 105,00 DH

5 ml

EL IMRANE
Sahel Had
Pole Urbain
523 41



PPC 52,00 DH
5 ml
EC-REP
Kenza Indepence D 17